

16ème rapport annuel du président

Pendant notre 16ème année d'activité nous nous sommes occupés – entre autres – une fois de plus du thème qui était en 1996 à l'origine de la création de notre Association : L'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée. Contrairement aux homes d'intérêt public, les résidents des établissements privés devaient payés la TVA sur les services hôteliers.

Après plusieurs années, notre Association a obtenu la suppression de cette inégalité de traitement inadmissible.

Le même thème, mais sous une autre forme, nous a occupé pendant pas mal de temps. Cette fois si, il s'agissait d'obtenir une harmonisation dans laquelle le domaine de la santé aurait été soumis à la TVA. Après de grands efforts, et en collaboration avec H+ et Curaviva, nous avons réussi à ce que le domaine de la santé ne soit pas assujetti à la TVA. A une grande majorité, le Conseil national a renvoyé le projet au Conseil fédéral avec l'obligation d'élaborer une nouvelle proposition dans laquelle le domaine de la santé doit être excepté de l'assujettissement à la TVA.

Avec cette nouvelle réjouissante, nous avons pu terminer notre année d'activité.

Lors de cinq séances, le comité a traité de nombreux points, et le bureau s'est réuni quatre fois. Des Newsletters vous informent régulièrement sur les affaires courantes. Raison pour laquelle ce rapport traite uniquement un nombre restreint de sujets.

La mise en application du nouveau financement des soins pose un grand nombre de problèmes dans les cantons. Nous regrettons que les cantons ne soient pas en mesure de trouver dans les délais une solution uniforme, surtout en ce qui concerne les résidents venant d'autres cantons.

Le « contrat cadre » entre Spitex und Santésuisse nous a indigné. Les services « Inhouse-Spitex » seraient remboursés au maximum à CHF 27.-- l'heure, jusqu'à trois fois moins que les prestations ordinaires de Spitex. Nous sommes intervenus contre cette injustice. Malheureusement, à part l'association bernoise vbb-abbems, aucune autre association de partenariat ne nous a soutenus. Nous avons vivement conseillé à nos membres de ne pas signer ce contrat, en aucun cas. Le comité a décidé de soutenir l'institution qui introduirait une procédure juridique contre cette pratique, contraire à la LAMal.

Le Surveillant des prix s'occupe de plus en plus des coûts appliqués dans les homes. Cette évolution doit être suivie de près pour éviter que notre branche ne subisse encore une plus grande pression sur les prix et les règlementations.

Ceci est valable également pour les activités d'Unia Berne. Malheureusement, des homes ou des groupes d'établissements ont été à plusieurs reprises les cibles de gros titres négatifs dans les journaux. A présent, Unia se « sent une vocation » de s'ingérer dans le domaine de la santé, malgré qu'elle n'a pour ainsi dire pas de membres dans cette branche. Des actions, clairement en dehors de la légalité, ont eu lieu. De manière illégale, le syndicat s'est forgé des accès dans les institutions pour distribuer des tracts ou pour faire de la propagande – et tout ça, sans que les responsables des homes soient au courant. Sur le site internet elle a également fait un lien sur « bon soins ». A ce niveau, les collaborateurs peuvent rapporter sur des cas de « mauvais soins ».

Par l'intermédiaire des médias, Unia demande un contrat collectif pour les homes. Contre cette revendication, le comité a pris des mesures adéquates qui seront mises en route.

L'étude « Skill- & Grademix », demandée par *senesuisse*, a pu être présentée. Les résultats permettent de tirer certaines conclusions qui peuvent fournir des indications pour réduire la pénurie annoncée en personnel soignant. Elle donne également une base valable en vue de l'élaboration de solutions adéquates pour remplacer les directives théoriques cantonales sur la dotation en personnel, par une solution proche de la pratique. En outre, la formation et la formation continue du personnel est très importante. Nous avons collaboré de manière active au modèle du Canton de Berne – co-financement par le Canton – et qui présente des bases très judicieuses en vue de l'élaboration du cahier des charges sur l'obligation de formation demandée aux homes.

Dans cette perspective, nous avons créé un partenariat avec « Careum formation continue », ce qui permet à nos membres de profiter de possibilités valables pour la valorisation de leur personnel.

En plus de Careum, nous avons eu le plaisir d'accueillir d'autres institutions comme nouveau membre de notre Association. Nous avons pu conclure une convention de collaboration avec la Conférence active de soins de longue durée de H+. Les 14 institutions de H+, actives dans le domaine des soins de longue durée, ont rejoint notre Association en tant que membres collectifs. En plus, 14 nouveaux membres individuels ont été admis, dont de grandes institutions de la Suisse centrale, région où la privatisation des établissements commence également à faire son apparition. Par contre, nous avons enregistré une démission.

Avec satisfaction nous constatons que notre engagement actif dans les thèmes touchant le domaine des homes suscite de l'intérêt. Un écho très positif trouve notre prise de position en faveur de l'indépendance économique et de la sauvegarde des intérêts pour les établissements gérés de manière responsabilisées et prudente.

Nous jetons donc un regard sur une année passionnante et couronnée de succès. Ces succès se mesurent aux différentes actions entreprises et réalisées tous ensemble. Le secrétariat et ses collaborateurs ont investi plus de 800 heures de travail pour L'Association *senesuisse*. A ça se rajoutent les nombreuses heures consacrées par le comité et le bureau, ainsi que les engagements des responsables régionaux.

Chers membres, au nom du comité je vous remercie pour votre confiance et votre soutien. Vous donnez à notre Association son contenu et sa raison d'être pour la sauvegarde de nos intérêts communs. Un grand merci également aux responsables régionaux pour leur travail en faveur des membres de leurs régions.

Je remercie également mes collègues du comité pour leur engagement important et le temps qu'ils investissent sans aucune indemnisation pour le bien de *senesuisse*.

Mes remerciements vont tout particulièrement à Christian Streit. Il est (comme d'ailleurs son nom le signifie en allemand: Streit = d'attaque) d'attaque, quand il s'agit de défendre les intérêts des membres de l'Association. Un grand merci pour votre formidable et prospère engagement. Ces remerciements s'adressent également à Madame Ponzio et aux collaborateurs du secrétariat.

Tous ensembles, nous pouvons envisager les défis en suspens et si nécessaire intervenir. Nous sommes en plein milieu.

Clovis Défago
Président *senesuisse*

Mars 2012